



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-87774>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **25-87774**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ile de France Mobilités

Forme juridique de l'acheteur : Autorité régionale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Marché de contrôles extérieurs T13 phase 2 (KEXT)

Description : Les prestations de l'accord-cadre ont pour objet la réalisation de contrôles extérieurs aux contrôles intérieurs des entreprises des marchés de travaux du projet Tram T13 phase 2, de Poissy, Saint-Germain-en-Laye et Achères dans les Yvelines (78). Les prestations concernent le périmètre sous maîtrise d'ouvrage d'Ile-de-France Mobilités, comprenant le tracé urbain entre Poissy et Achères, traversant la partie nord de la forêt de Saint-Germain-en-Laye, en ce compris les travaux du Centre de Maintenance Urbain et des Reconstitutions Riveraines. Le lieu d'exécution des prestations est situé sur les communes de Poissy, Saint-Germain-en-Laye (secteur en forêt) et Achères (78). Le marché s'articule autour des postes principaux suivants : • Des contrôles des bétons ; • Des contrôles sur les matériaux et leurs mises en oeuvre ; • Des contrôles sur les peintures ; • Des contrôles spécifiques aux chaussées ; • Des contrôles spécifiques aux travaux d'ouvrages d'art ; • Des contrôles spécifiques au système de transport ; • Des contrôles spécifiques espaces verts. Les prestations de contrôles extérieurs topographiques et géotechniques ne sont pas comprises dans le marché et sont traitées dans le cadre des accords-cadres existants conclus par ailleurs par Ile-de-France Mobilités. La surveillance de voies SNCF relève de la responsabilité des entreprises travaux concernées.

Identifiant de la procédure : 913c7c9a-7884-481a-8a2e-36902cc805c1

Identifiant interne : 2025-010

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

Principales caractéristiques de la procédure : Le marché est passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L2124-2 et R.2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-5 du code de la commande publique. La participation des candidats à la présente consultation emporte leur pleine acceptation sur cette procédure. Sans que sa responsabilité ne puisse être engagée, L'Acheteur se réserve la possibilité de déclarer infructueuse la consultation ou de ne pas donner suite à la consultation dans les conditions prévues par le code de la commande publique.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71600000 Services d'essais techniques, services d'analyses et services de conseil

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71700000 Services de surveillance et de contrôle

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71300000 Services d'ingénierie

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Commune de Poissy (78), Saint-Germain-en-Laye (secteur forêt) et Achères (78).

Ville : Commune de Poissy (78), Saint-Germain-en-Laye et Achères (78)

Code postal : 78498

Subdivision pays (NUTS) : Yvelines (FR103)

Pays : France

Informations complémentaires : Le marché est passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L2124-2 et R.2124-2 1° et R.2161-2 à R.2161-5 du code de la commande publique. La participation des candidats à la présente consultation emporte leur pleine acceptation sur cette procédure. Sans que sa responsabilité ne puisse être engagée, L'Acheteur se réserve la possibilité de déclarer infructueuse la consultation ou de ne pas donner suite à la consultation dans les conditions prévues par le code de la commande publique.

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,200,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : L'acheteur précise la présence des éléments suivants dans les pièces de marché : - Clause stagiaire ; - Clause d'insertion ; - Système d'élimination concernant la Valeur Technique des offres.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Marché de contrôles extérieurs T13 phase 2 (KEXT)

Description : Les prestations de l'accord-cadre ont pour objet la réalisation de contrôles extérieurs aux contrôles intérieurs des entreprises des marchés de travaux du projet Tram T13 phase 2, de Poissy, Saint-Germain-en-Laye et Achères dans les Yvelines (78). Les prestations concernent le périmètre sous maîtrise d'ouvrage d'Ile-de-France Mobilités, comprenant le tracé urbain entre Poissy et Achères, traversant la partie nord de la forêt de Saint-Germain-en-Laye, en ce compris les travaux du Centre de Maintenance Urbain et des Reconstitutions Riveraines. Le lieu d'exécution des prestations est situé sur les communes de Poissy, Saint-Germain-en-Laye (secteur en forêt) et Achères (78). Le marché s'articule autour des postes principaux suivants : • Des contrôles des bétons ; • Des contrôles sur les matériaux et leurs mises en oeuvre ; • Des contrôles sur les peintures ; • Des contrôles spécifiques aux chaussées ; • Des contrôles spécifiques aux travaux d'ouvrages d'art ; • Des contrôles spécifiques au système de transport ; • Des contrôles spécifiques espaces verts. Les prestations de contrôles extérieurs topographiques et géotechniques ne sont pas comprises dans le marché et sont traitées dans le cadre des accords-cadres existants conclus par ailleurs par Ile-de-France Mobilités. La surveillance de voies SNCF relève de la responsabilité des entreprises travaux concernées.

Identifiant interne : 2025-010

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71600000 Services d'essais techniques, services d'analyses et services de conseil

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71700000 Services de surveillance et de contrôle

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71300000 Services d'ingénierie

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Communes de Poissy (78), Saint-Germain-en-Laye et Achères (78).

Ville : Poissy (78), Saint-Germain-en-Laye et Achères (78).

Code postal : 78100

Subdivision pays (NUTS) : Yvelines (FR103)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 36 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 2

Autres informations sur le renouvellement : La durée de l'accord-cadre est fixée à trente-six (36) mois à compter de sa notification. Cette durée correspond à la période pendant laquelle l'acheteur peut notifier au titulaire des bons de commande. Le marché peut faire l'objet d'une reconduction de douze (12) mois à deux (2) reprises, sans que la durée globale de l'accord-cadre n'excède soixante (60) mois. Conformément à l'article R2112-4 du code de la commande publique, la reconduction du marché sera tacite et le titulaire ne pourra s'y opposer.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,200,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché financé en totalité ou en partie par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations complémentaires : Il n'est pas prévu de visite de site obligatoire. Le soumissionnaire doit néanmoins, dans l'établissement de son offre, prendre connaissance des conditions d'intervention sur site et de l'environnement dans lequel il sera amené à intervenir et établir ses prix en connaissance de cause. Les opérateurs économiques sont donc fortement invités à visualiser sur le terrain l'ensemble des emprises concernées par l'accord-cadre. En conséquence, les candidats ne pourront élever aucune réclamation ni formuler aucune demande d'indemnisation ultérieure à l'attribution de l'accord-cadre fondée sur une méconnaissance des lieux et des contraintes techniques prévues à l'accord-cadre. Le candidat remettra à l'appui de sa candidature : Documents administratifs : • Déclaration sur l'honneur (si non complété dans le DC1) pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 du code de la commande publique notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail ; • Formulaire DC1 complété, daté et ou équivalent : o Lettre de candidature ; o Habilitation du mandataire par ses cotraitants. • Formulaire DC2 complété, daté ou équivalent : o Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. L'attention des candidats est attirée sur le fait que le formulaire DC2 doit être complété dans son intégralité, y compris en cochant la case C3. 2 (« Le candidat déclare sur l'honneur satisfaire à l'ensemble des conditions de participation requises par l'acheteur »). Documents attestant de la capacité économique et financière : o Déclaration de chiffre d'affaires : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois (3) derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique. Un seuil minimal de 1 500 000 euros HT est exigé pour le chiffre d'affaires annuel « moyen » des trois derniers exercices par candidat. Cette condition de participation est éliminatoire : dès lors qu'elle n'est pas satisfaite, elle emporte la disqualification du candidat sans qu'il soit procédé à l'analyse des capacités techniques et professionnelles. o Attestation d'assurances : Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. Le candidat devra justifier qu'il bénéficie a minima d'une assurance responsabilité civile garantissant les dommages aux tiers en cas d'accidents ou de dommages causés pendant l'exécution des prestations ; • Documents attestant de la capacité technique et professionnelle : o Déclaration d'effectifs : déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois (3) dernières années ; o Références de services similaires : Présentation d'une liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations exécutées sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique (documents à fournir en annexe du formulaire DC2). Ces références devront porter sur des réalisations similaires. Les candidats pourront s'appuyer sur les références d'autres opérateurs économiques afin de répondre à l'ensemble des exigences requises. L'analyse des références sera réalisée à l'échelle du groupement (y compris sous-traitants) sous réserve que tous les opérateurs économiques soient déclarés (via le formulaire DC4 pour les sous-traitants, et dans les DC1/DC2 pour les co-traitants) ; o Liste des moyens

techniques : une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché. o Certificats requis ou équivalents : Les certificats de qualité fondés sur les normes européennes, délivrés par des organismes indépendants et certifiés par des organismes accrédités, attestant que l'opérateur économique se conforme à certaines normes d'assurance de qualité : a. Certificats OPQIBI suivants (ou équivalents) : • 1101-Étude en terrassements courants • 1203-Étude de structures béton complexes • 1204-Étude de structures métalliques courantes • 1219-Ingénierie en génie civil et gros oeuvre complexes (ou équivalent) • 1420-Vérification de conformité électrique de résistance et continuité de la terre • 1602-Ingénierie en acoustique des infrastructures de transport • 1802-Ingénierie de voies ferrées • 1812-Ingénierie de voirie et réseaux divers complexes (ou équivalent) b. Personnel(s) disposant de l'une des certifications suivantes : • Certification « Opérateur ACQPA (*) niveau N3 » (ou équivalent) ; • Certification « Inspecteur ACQPA / FROSIO (*) » (ou équivalent). (*) « ACQPA » Association pour la Certification et la Qualification en Peinture Anticorrosion. ; c. Le candidat doit présenter les accréditations COFRAC pour la réalisation d'essais dans les domaines du béton, des granulats et des terrassements, d. Certification ISO 9001 ou équivalent. o Les titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise. Le soumissionnaire pourra prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par l'acheteur s'il est objectivement dans l'impossibilité de produire l'un des renseignements demandés. Les certificats éventuellement demandés pourront faire l'objet d'équivalence. Les entreprises étrangères pourront fournir celui délivré par les organismes de leur état d'origine, accompagné d'une traduction assermentée. En vertu de l'article R.2143-16 du Code de la commande publique, dans le cadre de leur candidature, il est exigé que les candidats joignent une traduction en français aux éléments rédigés dans une autre langue.

5.1.7 Marché public stratégique

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 1 : Qualité technique (55 points) Sous-critère 1 (SC1-1) : Compréhension du contexte et organisation générale du candidat - Compréhension du contexte et présentation de l'organisation du candidat (10 points) Sous-critère 2 (SC1-2) : Méthodologie de travail - Adéquation de la méthodologie de travail avec la nature des travaux et le planning (25 points) Sous-critère 3 (SC1-3) : Moyens matériels mobilisés pour ce marché et cadence associés à chaque prestation- Adéquation des moyens matériels et cadences par rapport au planning des travaux - 15 points Sous-critère 4 (SC1-4) : Sous-détails de prix - Pertinence des sous-détails pour les prix unitaires extraits du B.P.U et identifiés comme étant à fournir à l'appui de l'offre (5 points)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 55

Critère :

Type : Qualité

Description : Critère 2 : Moyens humains (5 points) Adéquation des moyens humains par rapport au planning des travaux

Catégorie du critère d'attribution poids : Valeur fixe (total)

Nombre critère d'attribution : 5

Critère :

Type : Prix

Description : Critère 3 : PRIX (40 points) Montant total en euros TTC du DQE

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (points, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 40

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_GICUwa8EZL

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_GICUwa8EZL

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 12/09/2025 à 10:00

Date limite de validité de l'offre : 8 Mois

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Un accord de confidentialité est requis : oui

Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité : Les informations relatives au marché 2025-010, transmises par Île-de-France Mobilités au titulaire ou tout membre du groupement ou sous-traitant pendant toute la durée du marché, sont délivrées à titre personnel et sont strictement confidentielles.

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 100

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Ile de France Mobilités

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Ile de France Mobilités

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Ile de France Mobilités

Organisation qui traite les offres : Ile de France Mobilités

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ile de France Mobilités

Numéro d'enregistrement : 28750007800020

Adresse postale : 39bis-41 rue de Châteaudun

Ville : Paris

Code postal : 75009

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Adresse électronique : lucile.moity@iledefrance-mobilites.fr

Téléphone : +33 1 47 53 28 73

Profil de l'acheteur : https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/ficheCsl.action?PCSLID=CSL_2025_GICUwa8EZL

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 165ffcb8-e3ce-4248-af4f-07dc4294c242 - 10

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 31/07/2025 à 12:14

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 31/07/2025